

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

ACTUALITÉS

LES SERVICES DE LA MD77 DANS LES PROCHAINES SEMAINES




© Henrik Dønnestad / Unsplash

Le Drive de la Médiathèque Départementale reste ouvert !



Créé le: 28/01/2021



Pour toute question concernant les conditions d'ouverture de votre bibliothèque pendant la pandémie, vous pouvez contacter votre référent de territoire, ou consulter le site [Biblio-Covid](#) , régulièrement mis à jour.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Médiathèque départementale prolonge son service de Drive (sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales).



Pour prendre rendez-vous, **cliquez ici** (<https://calendly.com/drive-de-la-mediatheque-departementale-77/md77>) et suivez les instructions.

Le Drive, comment ça marche ?

Le Drive a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h [sur rendez-vous uniquement](https://calendly.com/drive-de-la-mediatheque-departementale-77/md77) (<https://calendly.com/drive-de-la-mediatheque-departementale-77/md77>).

Vous pouvez réserver un créneau de 30 minutes (*en fonction de l'affluence, nous nous réservons la possibilité de limiter les RDV par bibliothèque*) : merci de votre ponctualité, elle garantit le bon enchaînement des rendez-vous.

Une seule bibliothèque est acceptée par créneau.

Un délai de préparation de 3 jours ouvrés est nécessaire : merci d'en tenir compte lors de votre prise de rendez-vous et de vous en tenir à cette date d'échange.

Emprunts de documents :

Vous pouvez venir chercher vos réservations mais il n'est pas possible de faire un choix sur place. Vous pouvez également demander une sélection thématique à votre référent de territoire, nous essayons d'y répondre au mieux en fonction de nos possibilités. Le prêt est limité à **100 documents**. Vos documents sont préparés par un seul agent, dans le respect des mesures sanitaires ; nous vous invitons toutefois à observer un délai de quarantaine de 3 jours avant de manipuler les documents dans votre bibliothèque.

Retours de documents :

Les documents "**Réservés, à retourner**" doivent être rendus en priorité, dans la limite de **100 documents**. Merci d'indiquer, sur les cartons, le nom de votre bibliothèque et la date du RDV.

Retours d'expositions :

Merci de bien cocher la case correspondante lors de votre inscription.

Dans le bâtiment :

Un agent de la médiathèque vous accueille. Toutes les précautions sanitaires sont prises : du gel hydro-alcoolique est mis à votre disposition ; merci de vous munir d'un masque.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter directement votre référent de territoire.

En complément du Drive, deux services sont également maintenus à ce jour :

- La navette passe tous les 15 jours, suivant le planning habituel
- Vous pouvez prendre rendez-vous sur place avec votre référent pour des échanges plus importants.



Quelques chiffres...

Après une baisse des prêts suite aux confinements de 2020, vous empruntez chaque mois de plus en plus de documents à la Médiathèque départementale ! En février 2021, le chiffre des prêts est proche de celui de l'an dernier à la même période !

Le Drive, mais aussi la reprise des choix sur place et de la navette, ont permis ce retour des documents de la MD77 dans vos bibliothèques : en février, 60% des prêts ont été effectués lors d'un choix sur place... N'hésitez pas à prendre rendez-vous !